

REGLEMENT DU JEU CONCOURS « ATTRAPEZ LES TREFLES »

Article 1 : Nom du Jeu concours

« Attrapez les trèfles »

Article 2 : Organisateur

Jeu organisé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, 57 avenue Pierre Sémard 06130 GRASSE, n° SIRET 200 039 847 00012

Article 3 : Dates du jeu concours

Le jeu se déroulera du lundi 9 décembre à 9h00 au dimanche 22 décembre à 20h00.

Article 4 : Participants au concours

Ce concours est ouvert à tous, petits et grands. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants.

Article 5 : Localisation du jeu concours

Le jeu « Attrapez les trèfles » se déroule sur le centre ancien de la ville de Grasse en partenariat avec 14 commerçants de la ville de Grasse.

Article 6 : Les lots

Les prix seront constitués d'objets provenant d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire spécialisées dans le réemploi et le recyclage sur le territoire :

-1^{er} prix : un ordinateur portable reconditionné par l'association **TEDEE**

-2^{ème} et 3^{ème} prix : deux vélos reconditionnés par l'association **Choisir**

-4^{ème} au 6^{ème} prix : un cours collectif de pilotage de drone avec le projet incubé chez **TETRIS « Polydrône riviera »**

- 7^{ème} au 14^{ème} : jeux et objets recyclés par les associations **Evaléco, Soli Cités et D'Une Rive à l'Autre**

Les lots seront prioritairement réservés aux enfants de moins de 18 ans (cf article 8).

Article 7 : Comment jouer

-Rendez-vous avec un téléphone portable dans le centre-ville de Grasse. Connectez-vous sur le site trefles.paysdegrasse.fr

- Répondez aux questions. Des indices vous seront donnés pour trouver des fanions (petits drapeaux) cachés dans les vitrines des boutiques partenaires.

- Une fois l'objet trouvé, rentrez sur le site le code noté sur le fanion et renseignez vos coordonnées sur le site.

Article 8 : Règles d'attribution des lots

Les lots seront attribués en priorité aux jeunes de moins de 18 ans (au jour du concours).

L'attribution se fera en fonction du taux de renseignement des codes, croisé avec l'ordre de participation dans le temps. Le premier lot sera ainsi attribué à la personne qui aura renseigné le plus tôt le plus de codes.

Article 9 : Remise des lots

Tous les participants au jeu seront conviés par mail à la remise des lots se déroulera le vendredi 23 décembre 2019 à 17h00 dans la cour d'honneur de l'Hôtel de ville de Grasse (place du Petit Puy).

Les gagnants se verront remettre leur lot à cette occasion.